

eut dès le 18. à *Altzhausen* sur la *Paar*. A son approche les troupes Bavaoises & Hessoises passerent la *Lech* en rompant leurs ponts derriere elles, pour se couvrir de la gauche de cette riviere, & conserver la communication avec le *Danube*. En abandonnant *Friedberg*, elles ont mis le feu à un magazin qu'on y avoit établi.

L'accommodement entre la Reine de Hongrie & de Boheme & l'Electeur, paroissoit de saison dans une conjoncture si serrée. Les ouvertures en avoient déjà été faites à *Augsbourg* par le Comte de Seckendorff & le Prince de Furstemberg, & la négociation s'est continuée à *Niederschöngau* sur la frontiere du *Tirol*, où s'est trouvé le Comte de Collaredo Ministre de la Cour de *Vienne*, avant que l'Electeur n'arrivât à *Augsbourg*. Il y a eu entre ce dernier & Mrs. de Seckendorff & de Furstemberg qui s'y étoient rendus, une conférence sur les moyens de parvenir à une suspension d'armes. Mais comme les Ministres Bavaois prétendoient que la neutralité de l'Electeur ne devoit être astreinte qu'à certains objets, on s'est séparé sans rien conclure, dans l'espoir cependant de renouer les choses dès que l'on y verroit plus de facilité. Le Comte de Seckendorff & le Prince de Furstemberg revinrent là-dessus le 15. à *Augsbourg*, & rendirent compte à l'Electeur de leur voyage. Ce Prince donna alors des pleins-pouvoirs plus amples au Comte de Seckendorff, qui partit ensuite pour regler les conditions de paix à *Fuessen* sur la *Lech*, avec le Comte de Collaredo: Et dans une conference assez longue, on convint des articles de l'accommodement, que les deux Ministres signerent le 20. Ils portent entre-autres choses « Que l'Electeur embrasse la neutralité

III.

Convention
d'accommodement avec
la Cour de
Vienne.